

quartier du Flon : 60 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone

Samedi 15 décembre 2012, à 23h11, un grand nombre de personnes souffrait de malaises et tentait de quitter un entrepôt du quartier du Flon dans lequel se déroulait une soirée privée. Une centaine d'invités se trouvait dans ce lieu confiné, situé au sous-sol d'un bâtiment. Les secours se sont retrouvés confrontés à des individus ayant perdu connaissance. Au total 60 patients ont été pris en charge par le dispositif sanitaire lausannois. Dimanche 16 décembre, vers 16h, 10 patients étaient toujours hospitalisés. La cause de cette intoxication semble être due à l'utilisation un grill à gaz dans un local non suffisamment ventilé.

Samedi 15 décembre 2012, peu après 23h, les centrales d'urgences ont été sollicitées pour un grand nombre de personnes se sentant mal lors d'une soirée privée, laquelle se déroulait à la rue des Côtes-de-Montbenon, au cœur de Lausanne. Les premiers intervenants se sont retrouvés confrontés à une centaine de personnes cherchant à quitter le sous-sol d'un entrepôt. Les secours ont immédiatement pris en charge une soixantaine de patients, lesquels étaient visiblement victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

L'entier du bâtiment a été évacué et ventilé par les sapeurs-pompier. Un poste médical avancé (PMA) a été déployé à la caserne de la Vigie. Sur les 60 patients pris en charge, finalement 32 ont été dirigés dans divers établissements hospitaliers immédiatement après les faits ou dans le courant de la matinée. L'engagement des véhicules de soutien sanitaire de Lausanne et du Chablais a permis d'oxygéner simultanément les nombreuses victimes. A 3h00, 32 personnes ont pu regagner leur domicile.

Une enquête judiciaire est ouverte par le procureur de service. Cet important déploiement a nécessité l'engagement de 7 sapeurs-pompier, 32 ambulanciers et secouristes, un médecin chef des secours, 12 policiers et un enquêteur du service de l'identité judiciaire. Le procureur de service s'est déplacé.

L'enquête et les témoignages ont permis aux inspecteurs de découvrir qu'avant les premiers symptômes un grill à gaz avait été utilisé afin de nourrir les 100 personnes conviées à cette soirée privée. Ce grill avait été déplacé et évacué bien avant l'intervention des secouristes. A 3h30, l'entier du dispositif a été levé. Le bâtiment a été ventilé et contrôlé et il n'y a plus aucun risque. Deux prévenus sont dans les locaux de la police judiciaire afin d'établir les rôles et les responsabilités.

Le service de protection et sauvetage
Le corps de police

Renseignements complémentaires :

- Lt Michel Gandillon, officier de presse, service de protection et sauvetage. 021 315 39 02
- Adjudant Tony Croisier, répondant à la permanence presse, corps de police. 021 315 15 15

Lausanne, le 16 décembre 2012